



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 20 janvier 1998**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 9 Janvier 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 Janvier 1998

**Démolition bâtiments 55, 57, rue du Bas Sablonnier - Autorisation du  
Conseil Municipal**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Robert LEON.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Christiane ROUSSELLE

## Bâtiments

### **Démolition bâtiments 55, 57, rue du Bas Sablonnier - Autorisation du Conseil Municipal**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Les bâtiments 55 et 57, rue du Bas Sablonnier, propriétés de la Ville, sont vétustes et situés dans le périmètre de la Coulée Verte.

Ces bâtiments ont, par ailleurs, servi de site d'expérimentation lors des "journées de feu" organisées, par le Centre Européen de Prévention des Risques en partenariat avec la Ville de Niort.

Il vous est proposé de procéder à la démolition de ces bâtiments. Ces travaux de démolition seront pris en charge par le Centre Européen de Prévention des Risques dans le cadre de la convention de partenariat avec la Ville pour l'année 1998.

Les crédits nécessaires à cette opération seront inscrits au budget 1998.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à engager les différentes procédures en vue de la démolition de ces bâtiments. (Demande de permis de démolir, consultation pour choix entreprise, chargée des travaux).

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)